

Leocare lance le premier service de résiliation en 3 clics

Leocare, la néo-assurance multi-services 100 % mobile, continue d'innover au service de la simplicité du parcours client en intégrant la «résiliation autonome ». Une fonctionnalité qui permet à ses assurés de résilier leur contrat auto en seulement 3 clics après une cession de véhicule. Premier assureur français à déployer ce nouveau mode de résiliation, l'assurtech bouscule encore un peu plus les codes du secteur et se conforme déjà aux prérogatives de la loi Pouvoir d'Achat en avril 2023.

Toujours plus fluide, simple et rapide. Après avoir créé une rupture sur son marché en offrant aux Français un service 100 % digital **avec une souscription assurance auto, moto, habitation ou smartphone en moins de 4 minutes**, Leocare continue d'innover au profit d'un parcours client « zéro contrainte ». La scale-up s'attaque à présent à la question des procédures de résiliation, souvent considérées comme fastidieuses et chronophages par les assurés.

Dans le cadre de la loi Hamon, Leocare permettait déjà de résilier instantanément son ancienne assurance. Aujourd'hui, **l'assurtech va plus loin en intégrant la « résiliation autonome » pour permettre à ses clients de résilier leur contrat auto en seulement 3 clics après une cession de véhicule.**

Concrètement, il suffit à l'assuré d'ajouter son certificat de cession dans l'application et son contrat sera résilié. Grâce à ce nouveau service, il n'est donc plus nécessaire de faire parvenir à son assureur une lettre de résiliation avec accusé de réception pour mettre fin à un contrat auto en cas de vente du véhicule. Une première dans le secteur !

Christophe Dandois, CEO de Leocare, explique : **« Si nous sommes fiers d'être encore une fois pionniers sur notre marché, nous sommes également convaincus de nous inscrire dans le sens de l'histoire et que, tôt ou tard, tous les acteurs du secteur devront emprunter le même chemin. Et ce, pour une raison simple : ce n'est pas la lourdeur des démarches administratives qui doit inciter les assurés à garder leur assurance mais la qualité des produits, la proximité, la réactivité, le sens du service et l'accompagnement dans la durée. »**

Fidèle à sa promesse, Leocare est plus que jamais mobilisée sur ces enjeux et entend poursuivre son rôle de pionnier. À court terme, la start-up prévoit ainsi d'étendre le principe de résiliation instantanée à d'autres situations qui se présentent dans la vie d'un contrat d'assurance (déménagement, rétraction dans le délai légal, évolution du risque...) et plus largement à l'ensemble de ses contrats auto et habitation.

À propos de Leocare

Fondée en 2017 par deux spécialistes de la transformation digitale, Christophe Dandois et Nouredine Bekrar, Leocare est la première néoassurance multiservices - habitation, auto, moto et smartphone — 100 % mobile et solidaire. Consciente que les produits proposés par les assureurs ne correspondent plus au mode de vie des Français, l'application mobile Leocare leur offre des garanties et des services innovants d'assurance parfaitement adaptés à tous les moments de leur vie, grâce notamment à une technologie temps réel ET un dialogue permanent.

- www.leocare.eu